

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
VENTADOUR-EGLETONS-MONEDIERES
PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Lundi 3 octobre 2022 à 20h30,
A la salle du Château Robert – Route de Soudeilles, 19300 EGLETONS**

Ordre du jour :

1. Affaires Générales.

- Approbation et signature du procès-verbal du dernier Conseil Communautaire ;
- Désignation du secrétaire de séance ;
- Information relative à la requête en déferé concernant l'élection du 4^{ème} conseiller délégué ;
- Mise à jour de la composition des commissions thématiques.

2. Affaires Financières.

- Décision Modificative – Budget annexe SIAC ;
- Charte d'engagement entre le Communauté de Communes et la DGFIP ;
- Convention de financement avec la commune de Marcillac la Croisille pour le mobilier de la Maison Au Soleil.

3. Ressources Humaines.

- Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet pour un poste de chargé de mission Avenir Montagne Ingénierie.

4. Dossiers

- Promesse de bail emphytéotique avec la SAS Apex Energies ;
- Désaffectation de la portion de voirie sis Rue de l'Industrie ;
- Vente de la Maison d'Accueil à Moustier Ventadour ;
- Service Ordures ménagères :
 - Convention de coopération pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés avec la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources ;
 - Contrat de collecte territorial pour les articles de bricolage et de jardin avec l'éco-organisme Eco-mobilier par le SYTTOM 19 ;
 - Contrat de collecte territorial pour les jouets avec l'éco-organisme Eco-mobilier par le SYTTOM 19 ;
- Convention Territoriale Globale 2022-2026 ;
- Renouvellement de la convention avec le collègue Albert Thomas
- Renouvellement de la convention avec le lycée agricole de Neuvic.

5. Affaires diverses.

- Horaires et lieux des prochains Conseils Communautaires ;
- Point d'information : Prolongation de la gratuité du loyer de l'Auberge des Bruyères Corrésiennes.